



**Lycée d'Enseignement Général
et Technologique Agricole Hector Serres**

2915 route des Barthes 40180 Oeyreluy
Tel. 05 58 98 70 33 legta.dax@educagri.fr



Objectifs de la formation

Le Brevet de Technicien Supérieur Agricole option "ACSE" sanctionne une formation supérieure courte de niveau III qui atteste d'une qualification professionnelle ouverte sur la vie active ou la poursuite d'études.

Cette formation est construite autour d'apports théoriques centrés sur la connaissance de l'exploitation agricole dans ses dimensions techniques, économiques, juridiques et humaines.

Ce BTSa donne les compétences nécessaires pour :

- assurer une mission de conseil technique, économique et financier auprès d'agriculteurs ou de fournisseurs de l'agriculture ;
 - assurer la gestion d'une exploitation agricole en tant que chef d'entreprise agricole ;
- dans un contexte d'évolution rapide des milieux de l'agriculture.

Débouchés

Conseiller de gestion
Comptable gestionnaire d'entreprises rurales
Agent de développement
Animateur du monde rural
Chef d'exploitation agricole
Technico-commercial en agro-fouritures
Expertise comptable possible après poursuite d'études.

BTSA ACSE

Brevet de Technicien Supérieur
Agricole

Analyse, Conduite et Stratégie
de l'Entreprise Agricole

**Module
d'Initiative Locale**
"Nouvelles technologies
au service de l'agroécologie"
Initiation Drone
avec passage
du brevet de télépilote
professionnel



Organisation de la formation

D'une durée de deux ans, cette formation est construite autour d'apports théoriques dans les domaines techniques (sciences agronomiques, zootechnie, phytotechnie), économiques (comptabilité, gestion, fiscalité, droit) et généraux (mathématiques appliquées et informatique, langues vivantes, techniques d'expression).
L'acquisition de ces connaissances à l'école s'appuie sur de nombreuses sorties de terrain pour connaître les productions agricoles locales, rencontrer les agriculteurs et les conseillers agricoles, com-

prendre les différents systèmes de production et étudier des projets de développement local.

Des périodes de stage en exploitation agricole et auprès d'organismes professionnels tels que les chambres d'agriculture, les coopératives, les centres de gestion viennent compléter la formation à raison de 15 semaines sur les 2 années du cycle de formation. Ces stages donnent lieu à la rédaction d'un rapport évalué lors de l'examen final.

Conditions d'admission

Ce BTS est accessible aux titulaires d'un Baccalauréat Général (S, ES), Technologique (STAV, STG, autres), Professionnel (CGEA, Agroéquipement, autres).

Les candidats doivent s'inscrire sur le site www.parcoursup.fr.

La sélection est faite sur examen du dossier scolaire.

Pour toutes candidatures hors délais, s'adresser directement à l'établissement.

Obtention du diplôme

Pour 50%, sous la forme d'un contrôle continu en cours de formation.

Pour 50%, sous la forme de deux épreuves organisées en fin de formation :

- 1 épreuve écrite de 4 heures : expression française et culture socio-économique,
- 1 épreuve professionnelle composée de deux situations orales prenant appui sur un dossier écrit.

Poursuites d'études

Licences professionnelles.

Certificats de spécialisation.

Autre BTS en un an pour obtenir une compétence complémentaire.

Formations universitaires.

DCG, DSCG, Expertise Comptable, etc.

Contenu de la formation

Modules généraux communs à tous les BTSA

M 11 - Accompagnement du projet personnel et professionnel	87 h
M 21 - Organisation économique, sociale et juridique	87 h
M 22 - Techniques d'expression, de communication, d'animation et de documentation	174 h
M 23 - Langue vivante (Anglais)	116 h
M 31 - Education physique et sportive	87 h
M 41 - Traitement de données	72,5 h
M 42 - Technologies de l'information et du multimédia	43,5 h
Activités pluridisciplinaires du domaine commun	24 h

Modules spécifiques au BTSA ACSE

M 51 - Diversité des agricultures et politiques publiques	43,50 h
M 52 - Agricultures, agriculteurs, environnement professionnel et territorial	43,5 h
M 53 - Gestion économique et financière de l'entreprise agricole	159,5 h
M 54 - Gestion sociale, administrative, juridique et fiscale de l'entreprise agricole	72,5 h
M 55 - Entreprise agricole, produits agricoles et marchés	43,5 h
M 56 - Stratégie de l'entreprise agricole	29 h
M 57 - Caractériser un agroécosystème	87 h
M 58 - Conduite de systèmes biotechniques	232 h
M 59 - Construction d'un système biotechnique innovant	58 h
M 61 - Stage(s)	15 semaines
M 71 - MIL "Les nouvelles technologies au service de l'agro-écologie" (incluant module drone et passage du brevet de pilotage)	87 h
Activités pluridisciplinaires du domaine professionnel	150 h



Lycée d'Enseignement Général
et Technologique Agricole Hector Serres

2915 route des Barthes 40180 Oeyreluy
Tel. 05 58 98 70 33 legta.dax@educagri.fr